

Information sur le guide des bonnes pratiques Ethiques et des Affaires M2A

Dans le cadre de l'amélioration de ses process, M2A vous informe sur les procédures et conduites à suivre pour être en conformité avec le thème RSE et les obligations liées à son adhésion à l'UN GLOBAL COMPACT et ECOVADIS.

Vous trouverez dans notre Guide des Bonnes pratiques Ethiques et des Affaires ci-dessous, l'ensemble des éléments nécessaires à la bonne compréhension de nos engagements.

Nous restons à votre disposition si des informations complémentaires devaient vous être utiles.

La Direction

Guide des bonnes pratiques Ethiques et des Affaires

2023-2024





A nos parties prenantes :

Je suis heureux de confirmer que M2A réitère son soutien envers les Dix principes du Global Compact des Nations Unies dans les domaines des droits de l'homme, du travail, l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Dans cette communication annuelle sur les progrès, nous décrivons les actions que nous mettons en œuvre pour améliorer constamment l'intégration du Global Compact et de ses principes à la stratégie, à la culture et aux opérations journalières de notre entreprise.

Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication.

Bien sincèrement,

Lyon le 1^{er} janvier 2023

Geoffroy VALERY
Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Valery', is written over the printed contact information.

M2A
24 rue Laure Diebold - 69009 LYON
Tél 04 72 72 60 00 - contact@m-2a.fr
SAS au capital de 118 420 €
RCS LYON 419 882 840 00061 - APE 4649Z
SIRET 419 882 840 00061
TVA FR 33 419 882 840

Pratique Ethique et plan de vigilance des affaires

Dans le cadre de ses engagements et adhésions auprès de Global Compact et Ecovadis, M2A exige de l'ensemble de ses collaborateurs, de ses fournisseurs et sous-traitants, qu'ils respectent strictement, toutes les dispositions législatives relatives à leurs activités et leur environnement professionnel, ainsi que le guide des bonnes pratiques en vigueur chez M2A.

De nouvelles réglementations convergent et engagent M2A à poursuivre ses efforts et aller plus loin en tant qu'entreprise responsable, par la définition d'une sensibilisation anti-corruption et de vigilance pour identifier et prévenir les atteintes graves aux droits de l'Homme, libertés fondamentales, à la santé et la sécurité des personnes et à l'environnement.

Ces dispositifs concernent l'ensemble des collaborateurs et participent à sa volonté d'amélioration continue.

1 - Engagement Ethique

L'engagement Ethique de M2A a pour but de donner corps à ses valeurs : Humaine, confiance, ouverture, simplicité, intégrité, équité et excellence.

Il complète les différentes règles et réglementations déjà en vigueur et auxquelles les collaborateurs doivent se conformer tout en permettant à chacun de s'inscrire dans une démarche éthique individuelle, en agissant en accord avec les principes prônés depuis 20 ans par M2A.

Il rappelle en outre l'engagement de M2A dans une démarche de Responsabilité sociétale et environnementale, notamment à travers l'adhésion au UN Global Compact depuis 2016.

Ce pacte mondial, initié par l'ONU, engage à appliquer 10 valeurs fondamentales liées aux droits de l'Homme, à la lutte contre la corruption et aux normes de travail et d'environnement dont la liste ci-dessous est exposée à nos collaborateurs et partenaires.

2 -Plan de vigilance

En prévision de ses engagements RSE et de son adhésion au UN Global Compact, M2A a mis en œuvre son plan de vigilance afin de détecter et de prévenir les risques d'atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes, et l'environnement, et de pouvoir en informer ses collaborateurs et partenaires.

En 2015, M2A a donc sélectionné la plateforme EcoVadis pour évaluer sa démarche RSE, notamment les aspects sociaux et environnementaux de ses fournisseurs.

En 2020, nous avons confié l'ensemble des projets RSE de M2A à l'un de nos collaborateurs intégré comme tel à l'organigramme de la société.

En 2023, M2A a lancé un audit sur ses pratiques RSE via le programme ECODIAG de l'OPCOMMERCE de Lyon, en partenariat avec le cabinet d'Audit INNOV RH



3 – Actions sur nos engagements

Notre engagement souligne par ailleurs l'ensemble des points qui font de M2A une entreprise citoyenne et responsable, une entreprise équitable, une entreprise intègre.

La direction réunit ses collaborateurs chaque début d'année et les informe sur les démarches et actions mises en place afin de respecter ses engagements dans ce domaine.

Ceux-ci sont consignés dans notre guide des bonnes pratiques dont vous trouverez le contenu ci-après.

Détail Guide des bonnes pratiques

M2A

- **RESPECT DE L'HOMME**

M2A s'engage à respecter les conventions de l'Organisation internationale du travail et porte une attention toute particulière à s'assurer que les droits fondamentaux au travail sont respectés, notamment la liberté d'association, la reconnaissance effective du droit à la négociation collective, l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire et abolition effective du travail des enfants.

- **RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

M2A travaille au respect de l'environnement et cherche à réduire l'impact écologique de son activité. M2A s'attache à assurer la responsabilité de l'impact de ses activités, produits et services sur l'environnement. Cet engagement doit également se refléter dans les actions que chacun effectue quotidiennement. Tri des déchets, bonne utilisation des énergies diverses...M2A étend cette responsabilité environnementale envers l'ensemble de ses parties prenantes, notamment ses fournisseurs.

- **RESPECT DES RÉGLEMENTATIONS, CONVENTIONS ET TRAITÉS INTERNATIONAUX**

M2A veille au respect de toutes les dispositions légales et réglementaires dans les relations avec l'ensemble de ses partenaires. Outre l'engagement du respect des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) l'entreprise s'engage à respecter la Charte européenne des droits fondamentaux au sein de son organisation. M2A porte une attention particulière aux réglementations en matière d'hygiène, de contrôle de la qualité et les emballages.

- **DIALOGUE AU SEIN DE L'ENTREPRISE**

M2A entend s'appuyer sur le dialogue et l'ouverture dans les relations internes en travaillant au quotidien les questions concernant la satisfaction du personnel sur les conditions de travail et le sens donné aux stratégies fixées. L'entretien individuel annuel est également un moment privilégié pour échanger sur ces sujets qui ont été mis en exergue dans sa dernière mouture 2021. **Une commission RSE sera mise en place au 1^e septembre 2023 afin de faire participer de manière active nos collaborateurs à ces sujets.**

- **SANTÉ ET SÉCURITÉ**

Toute personne travaillant pour ou avec M2A a droit à un environnement de travail qui lui assure santé, sécurité, et bien être, qu'il s'agisse de bien-être physique, mental ou social. M2A s'engage à maintenir le degré le plus élevé de bien-être notamment en développant une politique de prévention d'effets négatifs sur la santé et les conditions de travail. En 2019, M2A a installé des bio filtres naturels au sein de ses bureaux. Cet investissement a pour but d'améliorer la qualité de l'air et permettre à chacun de s'épanouir dans un espace de travail plus sain. Chacun est tenu de respecter les règles définies par M2A sur l'hygiène, la santé et la sécurité au travail.

- **ÉQUILIBRE VIE PRIVÉE ET VIE PROFESSIONNELLE**

M2A est attachée à proposer les conditions d'un équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Elle favorise donc le dialogue et l'écoute entre les collaborateurs et leurs supérieurs hiérarchiques afin d'organiser au mieux le travail en fonction des obligations et des attentes de chacun. M2A souhaite proposer un environnement de travail où le bien-être de chacun a sa place et fait l'objet d'un véritable souci.

- **DISCRIMINATION/ HARCELEMENT**

M2A est attachée à la diversité de ses collaborateurs. Elle s'engage à ne faire aucune discrimination, directe ou indirecte, en matière de relation et de condition de travail fondée, entre autres, sur l'âge, la couleur, l'état matrimonial, le handicap, la nationalité, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique ou sociale, la race, la religion, et le sexe. Cette politique de lutte contre les discriminations s'applique non seulement à l'embauche mais perdure également durant l'ensemble du parcours professionnel. Chaque collaborateur dispose de la liberté de prendre part, à titre personnel, à des activités ou des organisations, notamment de type politique ou religieux

M2A place également au cœur de son organisation et de sa façon de travailler le souci de l'Homme. Les politiques de M2A protègent les salariés contre toute forme de harcèlement, d'intimidation ou de victimisation, qu'elle soit de nature physique, psychologique ou sexuelle. Tout type d'action relevant d'une forme de harcèlement moral ou sexuel est donc fermement condamné. Chaque employé a droit au respect et à un environnement de travail positif, harmonieux et professionnel dans lequel les idées et les contributions de chacun sont reconnues. Tout collaborateur doit promouvoir cet engagement et s'assurer de son respect en se montrant ouvert et simple dans ses rapports avec ses collègues. Ceci permettra de maintenir au sein de M2A une culture fondée sur la loyauté, la confiance et la solidarité.

• FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

L'action des fournisseurs et sous-traitants intervient pour une grande part dans la valeur des produits proposés par M2A et joue un rôle important dans la satisfaction du client. Il devra être adopté vis-à-vis d'eux, notamment dans les décisions d'achat, un comportement qui s'appuie sur les valeurs que M2A véhicule depuis plus de 20 ans. M2A exige de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils respectent strictement toutes les dispositions législatives relatives à leurs activités et leur environnement professionnel.

M2A encourage par ailleurs ses sous-traitants et fournisseurs à s'engager dans une démarche éthique et souhaite qu'ils signent la présente charte dès le 1^{er} janvier 2020. Les décisions d'achat se doivent de prendre en considération l'ensemble des valeurs prônées et mises en place par le service Achat/ Sourcing de M2A et s'appuient notamment sur l'équité, l'excellence, l'ouverture et bien évidemment sur l'implication de ses collaborateurs.

Les relations avec les fournisseurs doivent entretenir une confiance réciproque dans le souci de l'Homme et de la simplicité.

Ces décisions reposent sur une évaluation objective de la fiabilité et de l'intégrité du fournisseur ou sous-traitant ainsi que de l'attractivité globale de son offre par rapport à des considérations et objectifs à court et long terme.

L'ensemble des labels Éthiques et solidaires qui engagent nos fournisseurs et sous-traitants sont portés à la connaissance de nos collaborateurs via les outils papiers et/ou numériques qu'ils mettent à leur disposition en début et tout au long de l'année.



Member of amfori, the leading global business association for open and sustainable trade. We improve the social performance of our supply chain via amfori BSCL. For more information visit www.amfori.org



L'acheteur doit par ailleurs prendre en compte le rôle important qu'il a dans l'écosystème local.

De fait, M2A fait appel aux compétences des travailleurs en situation de handicap et le fait savoir via son label Handi Solidaire.



- **QUALITÉ DES PRODUITS ET DES SERVICES**

Pour M2A, proposer des produits et des services performants et de grande qualité prouve son engagement et son respect vis-à-vis de ses clients. M2A porte une attention particulière aux réglementations en matière d'hygiène, de contrôle de la qualité, de réglementation sur les produits en général et les emballages. La confiance ainsi instaurée est un gage de renommée et de pérennité pour l'entreprise.

- **TRANSPARENCE**

M2A s'assure de traiter honnêtement ses clients, notamment en transmettant des informations nécessaires sur ses produits et services et en faisant preuve d'ouverture sur les questions qui leur sont liées.

- **CADEAUX ET INVITATIONS**

L'amélioration des démarches commerciales n'exclut pas des échanges de cadeaux et d'invitations dans la mesure où ils n'entraînent pas d'incompatibilité entre bénéfices personnels et obligations professionnelles. C'est pourquoi la transparence est de mise lors de la réception des cadeaux ou des invitations ; ces derniers ne peuvent excéder une valeur symbolique. Il peut, par exemple, s'agir d'actes de courtoisie ou d'hospitalité usuels mais en aucun cas s'apparenter à des actes de complaisance ou de favoritisme.

Description des Actions liés à notre guide

Actions Conditions de travail

M2A s'engage à fournir à ses collaborateurs un aménagement de travail sûr, fonctionnel, hygiénique et agréable.

M2A a procédé à un déménagement de ses locaux au 28 aout 2022. Plus d'espace de travail, une grande cuisine, salle de repos, TV et espace de stockage contribuent à rendre l'espace de travail plus agréable.

Plusieurs aménagements liés au bien être au travail sont mis en place régulièrement:

Salle de bain entièrement équipée pour les sportifs ou les collaborateurs venant à vélo, rajout d'un écran supplémentaire et rehausseurs d'écrans pour chacun des collaborateurs, proposition de coussins ergonomiques pour le maintien du dos, climatisation des bureaux.

En 2019 nous avons équipés nos bureaux de bio filtres naturel AIRY© afin d'améliorer la qualité de l'air et le bien être de nos collaborateurs.

Un aménagement des horaires, validé avec le collaborateur permet d'organiser au mieux ses journée et laisse également la place à la pratique du sport. La mise en garde sur les mails et appels envoyés et passés en dehors des heures de travail sont également des exemples d'actions allant dans ce sens.

L'ensemble des procédures et manuels incitatifs et explicatifs sur nos actions RSE sont affichées à l'entrée des locaux, en salle de pause et à l'intérieur du livret d'accueil et d'entreprise remis aux collaborateurs .

Actions Droits fondamentaux

L'ensemble des salariés de M2A est régulièrement informé des droits fondamentaux au travail, notamment la liberté d'association, l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire et l'abolition effective du travail des enfants.

Depuis 2015 le sujet est abordé avec l'ensemble des collaborateurs lors d'une réunion liée à la sélection de nos fournisseurs pour l'année en cours.

Nous demandons chaque année à nos fournisseurs leur niveau d'engagement dans leurs démarches RSE et Ethiques

Conformément au code du travail en vigueur, un tableau placé à l'entrée du bureau concentre l'ensemble des affichages obligatoires mettant en avant les droits et obligations de nos salariés au travail.

De façon plus générale, et à travers notre Guide des bonnes pratiques mis en place en 2019, nous sensibilisons nos équipes sur l'ensemble de ce thème.

Enfin, nous avons également intégré à nos e-mail la notion de non traitement des mails et appels téléphoniques en dehors des heures de travail.

M2A et le bon geste écolo au bureau



Imprimante et impression papier

- ✓ Utiliser des cartouches recyclées
- ✓ Recycler les cartouches dans le bac prévu à cet effet
- ✓ Imprimer le strict nécessaire / Imprimer en noir et blanc
- ✓ Choisir le recto/verso - Imprimer en mode éco (brouillon)
- ✓ Recycler le papier dans les bacs prévus à cet effet

Energie

- ✓ Utiliser au maximum la lumière naturelle
- ✓ Eteindre la lumière en sortant d'une pièce
- ✓ Eteindre chaque soir son ordinateur
- ✓ Arrêter la climatisation ou Chauffage en partant
- ✓ Fermer les fenêtres en quittant le bureau

Clients/ Fournisseurs au quotidien

- ✓ Privilégier les échanges digitaux vs papier (Mail vs prospectus, Fichier informatique vs catalogue papier etc..)
- ✓ Abandon du catalogue Papier chez M2A

Autres

- ✓ Utiliser une tasse ou gobelet en carton plutôt que du plastique
- ✓ Utiliser les poubelles de tri papier et carton vs autres déchets

Le 01 juillet 2020

Actions Environnement

M2A n'ayant pas d'action de production, sa vigilance se concentre essentiellement sur les actions mises en place par ses partenaires et demandées en amont via les process M2A (Convention Unique Fournisseur, transmission des chartes, certificats et process RSE)

M2A se concentre également sur les actions qu'elle peut elle-même activer au quotidien.

Elles sont énoncées en partie dans notre procédure « M2A et les bon gestes écolo au bureau ».

Nous effectuons ainsi en interne le tri sélectif, le recyclage de papier, l'achat responsable ...

Actions Environnement

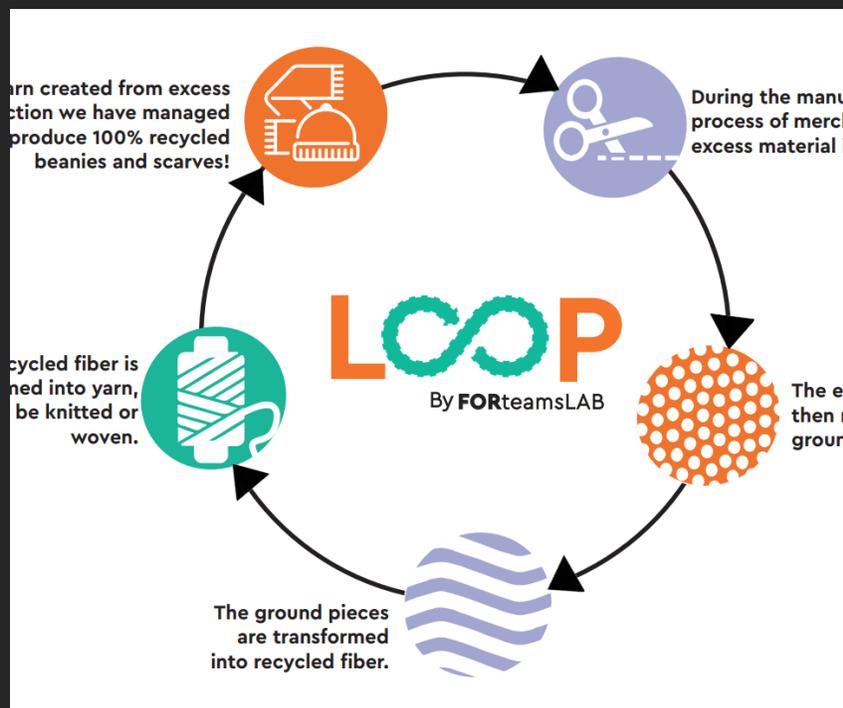
Nous avons intégré 2 Usines partenaires spécialisées dans la fabrication de produits textiles conçus avec des matières plastiques recyclées et pour lesquels nous avons validé les rapports GRS (Global Recycling Standard).

Nous proposons depuis 2022 des produits textiles fabriqués avec des produits de seconde main.

C'est notre Programme LOOP.

Pour rappel, et afin d'améliorer la qualité de l'air respiré par nos collaborateurs, 6 bio filtres naturels de la marque AIRY® ont été installés dans nos locaux en 2019.

Enfin, nous avons investi dans l'acquisition de véhicules électriques et hybrides (Vélo, Scooter, Voiture) afin de participer à une meilleure maîtrise de l'empreinte Carbonne.



Lutte contre la corruption

L'ensemble du personnel M2A est sensibilisé à ce sujet.

Lorsque nous recevons une demande qui laisse un doute sur sa probité ou si nous pensons qu'elle ne correspond pas à notre Guide des bonnes pratiques, à nos conditions générales des ventes ou nos conditions générales d'achats, nous transférons la demande à notre direction du développement, ainsi qu'à notre service administratif.

Ils se renseignent alors sur :

- Le nom du demandeur et de l'entreprise
- Son historique chez M2A et sa notoriété sur le marché
- Son adhésion à un organisme RSE

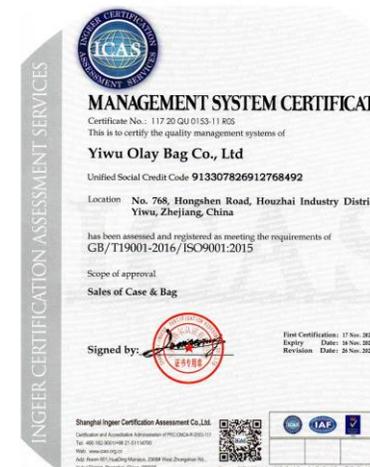
En fonction des informations récoltées, une validation de la demande est transmise aux collaborateurs pour acceptation et action.

Aucune demande ne respectant pas notre programme de lutte contre la corruption n'est traitée.

Mesure Des Résultats

FOURNISSEURS - SOUS-TRAITANTS – Partenaires

- Signature de la Charte M2A ou Mail d'engagement à la Charte M2a obligatoire à compter du 01/07/2021
- Demande de l'ensemble des certificats et labels des fournisseurs et sous traitants à compter du 01/01/2021
- A ce jour l'ensemble de nos fournisseurs nous ont fait un retour sur leur démarche et certificats RSE
- Convention Unique Fournisseurs et Partenaires M2A mise en place chez nos partenaires au 01/07/2021
- A compter du 01/07/2022 les fournisseurs qui ne répondent pas à notre convention unique n'est plus référencée comme fournisseurs M2A.



Analyse des ventes de produits Ecolabellisés- M2A

- 90% du CA de l'exercice 2021-2022 a été effectué avec des produits certifiés OEKOTEX
- Objectif de vente de produits Ecolabellisés en 2023-2024 → 40% du CA HT
- 30% du CA de l'exercice 2022-2023 est constitué de produits textiles éco conçus avec du plastique recyclé



Démographie et facteurs de diversité des Salariés M2A

M2A compte 15 collaborateurs.

- ✓ Ils sont âgés de 22 à 53 ans.
- ✓ 10 femmes, 5 hommes
- ✓ Nous comptons 4 nationalités d'origine différentes (Cameroun, Amérique du nord, Portugal, France)

Les conditions de travail

M2A s'est engagé à fournir à ses collaborateurs une ambiance et un aménagement de travail bienveillant, sûr, fonctionnel, hygiénique et agréable. M2A a déménagé en aout 2022.

Plusieurs aménagements liés au bien-être au travail participent à cette politique bienveillante pour l'ensemble des collaborateurs:

- Cuisine équipée permettant de cuisiner son repas
- Salle de bain pour permettre la pratique du sport dans la journée
- Aménagement des horaires
- Espace de travail plus spacieux
- Double écran et réhausseurs d'écrans pour un meilleur confort
- Espace dédié à la discussion
- Mise en place de biofiltres naturels afin de purifier l'air dans les locaux.

Les conditions de travail

M2A a également mis en place depuis le 01/07/2020 des procédures permettant de s'exprimer sur son environnement de travail et d'avoir connaissance des droits et devoirs liés aux conditions de travail.

- Nouvelle approche des entretiens individuels annuel réorienté vers le souci du bien être au travail à partir du 01/01/2021
- Mise en place d'un livret d'accueil et livret d'entreprise à destination des collaborateurs (nouveaux ou en place)
- Mise à jour annuelle des fiches de postes et des plans de formations.
- Création d'un moment de partage la première heure du lundi matin pour un moment de libre échange entre l'ensemble des collaborateurs.
- L'ensemble des salariés de M2A est informé chaque année des droits fondamentaux au travail, notamment la liberté d'association, l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire et l'abolition effective du travail des enfants.
- Il sont également informés sur les mises à jour de nos fournisseurs liées à leur niveau d'engagement dans leurs démarches RSE et Ethiques.
- Conformément au code du travail en vigueur, un tableau placé à l'entrée du bureau concentre l'ensemble des affichages obligatoires mettant en avant les droits et obligations de nos salariés au travail.
- De façon plus générale, et à travers notre Guide des bonnes pratiques mis en place en 2019, nous sensibilisons nos équipes sur l'ensemble de ce thème.

Santé au travail

Les risques liés à notre profession sont répertoriés et analysés au sein d'un document intitulé « Document Unique d'évaluation des risques ». Il est disponible pour l'ensemble de nos salariés sur le serveur de l'entreprise et fournit aux organismes compétents.

L'ensemble des dispositions mises en place pour lutter contre la COVID 19 sont celles préconisées par le Gouvernement et ses ministères de tutelles.

Ces dispositions sont affichées à l'entrée de nos bureaux et dans l'ensemble des lieux susceptibles d'accueillir nos collaborateurs et/ ou visiteurs.

Enfin M2A répond à toutes les obligations légales en matière de Santé et de sécurité au travail.

Environnement

Il est difficile de mesurer l'impact de nos actions de façon scientifique mais les mesures prises par M2A vont dans le sens de ses engagements :

- Ces mesures sont systématiquement relayées et mises en avant par nos collaborateurs.
- Le système AIRY©, installé en 2019, permet d'améliorer la qualité de l'air à l'intérieur des bureaux (25% annoncé par le fabricant).
<https://shop.airy.de/fr/>
- Nos factures énergétiques ont diminué de manière significative (-4636,66€ TTC sur notre facture EDF du 12/11/2020).
- Nos collaborateurs sont sensibilisés aux problèmes liés à l'environnement et participent pleinement à la politique RSE mis en place par M2A (Plus de gobelets plastiques, tri des déchets, refus des catalogues papiers, sélection des partenaires...)
- Nos clients sont sensibilisés aux attentes environnementales et commandent en priorité des produits éco responsables proposés par les équipes M2A (ex gamme training OL 2021 exécutée en Polyester recyclé, à base de plastique collecté et transformé).

Ce Guide des bonnes pratiques éthiques et des affaires est affiché de façon permanente à l'entrée de nos locaux et mis à la disposition de tous.

